

Compte-rendu du conseil municipal De St Martin en Vercors

Séance du 3 mai 2012

Présents : Claude Vignon, Paul Bertrand, Isabelle Bailliard, Giovanni Cadeddu, Carine Michel, Yves Guillet, Valérie Guillet, Gérald Idelon
Excusés : Sandra Perrier, Pierre Barbier
Absent : Martin Béchier

Délibérations du conseil

- La commune achète la parcelle F248 contiguë au parking de l'ours à Mme Place, d'une surface de 440m², pour un montant de 4 400 €. *Voté à l'unanimité.*
- La commune achète la parcelle F101 à Mr Maréchal dans le prolongement du parking de la chasse et d'une surface de 1695m², pour un montant de 1 695€. *Voté à l'unanimité.*
- Une subvention de 100€ est allouée au comité d'animation de la résidence La Matinière. *Voté à l'unanimité.*
- La Décision Modificative n°1 du Budget intégrant les derniers chiffres des subventions et des projets est approuvée à l'unanimité.

Décisions du conseil

- La réponse à la demande de subvention exceptionnelle de la Maison Pour Tous est suspendue à la décision d'aide de la Communauté des Communes du Vercors.
- Suite à la consultation pour le marché de travaux de l'aménagement de la boulangerie, dix offres ont été réceptionnées pour 13 lots. Après analyse des offres par le maître d'œuvre, il est décidé d'attribuer les lots « isolation thermique » et « fondations spéciales », et de relancer une deuxième consultation pour les lots restants.
Lot 39 « isolation thermique » : Jura Isolation pour 25 068,47 €HT
Lot 68 « fondations spéciales » : Rhône-Alpes fondations pour 42 520 €HT
- La commune envisage l'acquisition d'une bande de terrain le long du Buëch sur la parcelle de Mme Place au bas du village, dans la perspective d'un projet de valorisation touristique du ruisseau. La largeur de la bande devra être validée avec la propriétaire et bornée par un géomètre.
- Le projet de création d'un Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire avec St Julien en Vercors est évoqué. Les élus se questionnent sur la réaction de la Préfecture au projet de création d'une nouvelle collectivité, et demandent une étude des compétences à transférer. Le fonctionnement actuel des deux communes est jugé satisfaisant.
- la demande de Mr Thierry Krattinger de raccorder sa maison au réseau d'assainissement collectif à ses frais est acceptée, avec l'accord des propriétaires concernés pour les servitudes de passage de la canalisation.
- La commune va se renseigner pour l'implantation de toilettes sèches sur l'aire de pique-nique de Nora.

- Suite à la proposition d'achat d'un particulier des lauzes stockées sur le parking de l'ours, la commune va réfléchir sur leur future destination.
- La rénovation des volets de l'immeuble communal de la Poterie sera réalisée en style dauphinois par les services techniques.
- la demande de la Griffes Paysanne d'installation d'un extracteur d'air à la charge de la commune dans leur local commercial est acceptée.
- les chaudières fioul et bois et la cuve à fioul de la maison Roche seront mises en vente pour être évacuées avant les travaux de démolition intérieure du bâtiment.
- Un enrochement a empiété sur le chemin rural derrière la micro-centrale de Tourtres, réduisant son passage. La commune demandera à la DDT de venir sur place pour constater le défaut.
- La coupe affouagère 2012 va être lancée ce mois. Les élus sont conscients des limites de l'exploitation des parcelles, et questionnent l'avenir proche de ce système.

informations au conseil

- Le projet de la boulangerie nécessitera un renforcement du réseau électrique, estimé par le Syndicat d'Energies de la Drôme à 11 000€ de participation communale.
- 2 foyers se sont déclarés intéressés pour les lots constructibles de La Chicoune.
- La Communauté des Communes du Vercors a rendu la compétence des aires de pique-nique aux communes. Elle propose d'assurer une prestation payante de tonte de celle-ci avec ses équipements. Note : le bureau de la CCV a décidé depuis l'orage du 27 mai d'offrir cette prestation à la commune pour l'année 2012, en geste de solidarité.
- Les élus signalent que l'arboretum présente des arbres qui menacent de tomber sur la route. Une surveillance sera prévue avec l'ONF.

Secrétaire de séance : Paul Bertrand